

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC DE QUISTINIC – Quistinic 56110 GOURIN

Une consultation du public sera ouverte **du 23 juillet 2018 au 20 août 2018 inclus** à la mairie de GOURIN concernant le projet présenté par Madame la gérante du GAEC DE QUISTINIC dont le siège social est situé au lieu-dit « Quistinic » 56110 GOURIN en vue d'exploiter un élevage bovin et un élevage avicole devant comporter, après extension de l'effectif et mise à jour de plan d'épandage, 200 vaches laitières, 210 bovins à l'engrais et 27 600 animaux équivalents volaille, à l'adresse suivante : « Quistinic » 56110 GOURIN, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de GOURIN aux jours et horaires suivants :

- *le lundi de : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h*
- *du mardi au vendredi de : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h*
- *le samedi de : 9h à 12h*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 20 août 2018 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de GOURIN,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr